

Le second projet que je vous signale porte sur la décision du gouvernement canadien de construire beaucoup plus d'édifices fédéraux dans la province de Québec, surtout dans la ville de Hull.

[Français]

Monsieur l'Orateur, je regrette que mon collègue de Hull (M. Isabelle), ne soit pas présent à la Chambre, car la dernière fois que nous avons discuté des problèmes du transport interurbain, il a prononcé un discours qui nous a beaucoup intéressés.

[Traduction]

Je suis très heureux, cependant, de constater les progrès accomplis et je suis certain que tous les députés...

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

J'aimerais que l'honorable député d'Ottawa-Ouest explique pourquoi l'honorable député de Hull (M. Isabelle) n'est pas à la Chambre, afin de ne pas laisser l'impression au public que le député de Hull ne s'intéresse plus à cette question. Je demanderais donc à mon honorable collègue de donner la raison de l'absence de notre collègue de Hull.

M. Francis: Monsieur l'Orateur, j'ai surtout remarqué que ce que notre collègue de Hull avait alors dit était très intéressant. Pour le moment, il est délégué par le Canada à l'Organisation mondiale de la santé à Genève, mais je n'avais aucunement intention de donner l'impression qu'il n'avait pas une bonne raison de s'absenter. Au contraire, monsieur l'Orateur, on sait bien qu'il s'intéresse à ce sujet depuis longtemps.

[Traduction]

La troisième raison pour laquelle, à mon avis, nous devons examiner la question est notre préoccupation croissante à l'égard de la pollution. Il est absolument indispensable qu'une des grandes villes d'Amérique du Nord donne l'exemple en trouvant un moyen autre que la voiture particulière de transporter un grand nombre de personnes dans le centre de la ville pour y travailler. La voiture particulière est un moyen de transport nettement inefficace et coûteux. En outre, elle contribue, par l'intermédiaire d'oxydes qui se mêlent aux émanations d'essence éthylée qui se trouvent dans l'atmosphère et qui sont toutes fort toxiques à la création de graves problèmes de pollution. Il est évident qu'il faut chercher la solution à ce problème dans d'autres moyens de locomotion. De nombreuses recherches doivent être effectuées. Je constate que mes collègues qui avaient parlé la dernière fois avaient mentionné le travail de la Commission canadienne des transports et l'intérêt que son président porte à la poursuite de recherches dans ce domaine.

A la suite de ces brèves remarques sur l'instauration du programme d'appareils ADAC, et vu la présence fédérale qui s'affirme de l'autre côté de la rivière, ce qui rend la circulation entre les deux villes encore plus dangereuse et notre préoccupation croissante au sujet de la pollution atmosphérique dans la région, je crois que la motion que j'ai l'honneur de présenter à la Chambre et

qui a été débattue en mars 1970 est encore plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était alors et j'espère que les députés pourront l'appuyer.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, comme le député a parlé d'avions ADAC, je saisis l'occasion de poser au ministre des Transports (M. Jamieson), une question à laquelle je pense depuis quelques jours. Je n'attends pas de réponse immédiate. Je veux simplement que le ministre en prenne connaissance et qu'il sache qu'elle lui sera posée un des jours où il doit normalement être à la Chambre.

Le ministère des Transports a-t-il fait une étude complète de l'exploitation du service d'avions ADAC? Quel pourcentage de la population en bénéficiera, utilisera le service Ottawa-Montréal qu'on projette? Je voudrais également savoir si, dans l'éventualité de bons résultats, on réduira le tarif pour les passagers du service ordinaire?

En guise de dernière question, je me demande si le ministre peut nous renseigner sur l'avenir du service entre Toronto et Montréal. Assurera-t-on un service semblable entre ces deux villes? Voilà tout ce que j'avais à dire au sujet de la motion.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, étant donné la brièveté des interventions jusqu'ici, j'ai l'impression qu'on est peut-être disposé à permettre que la motion soit mise aux voix. J'espère ne pas me tromper. J'espère aussi que, le cas échéant, ce sera un exemple à suivre en d'autres occasions.

En général, j'appuie ce que le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) demande dans la motion. Même si ces remarques ont été brèves, il a, je crois, bien plaidé sa cause. Il s'agit ici de la capitale nationale. Il est important, à mon sens, de résoudre les problèmes de transport et de pollution de la région, autrement ce qui devrait être une des plus belles régions urbaines du Canada pourrait se dégrader. Faisons en sorte qu'elle demeure un endroit dont nous pourrions, comme nation, être fiers d'un océan à l'autre. Nous n'y parviendrons pas si nous nous laissons dépasser par des problèmes comme les embouteillages, le coût des transports et la pollution. J'estime donc que la capitale du Canada mérite l'attention que demande le député dans sa motion.

● (5.10 p.m.)

Je suis également d'accord avec l'argument utilisé par le député selon lequel il s'agit d'un problème qui se pose à toutes nos villes. Il nous faut commencer quelque part et le choix d'Ottawa est fort judicieux. Si nous parvenons à résoudre ces problèmes dans la région de la capitale, peut-être certaines solutions pourront-elles s'appliquer à des problèmes identiques qui se posent dans d'autres régions urbaines du Canada.

Je félicite le député de nous avoir présenté cette motion et de la brièveté de son discours. Nous lui emboîtons tous le pas et j'espère qu'ainsi la motion sera adoptée et que la demande d'examen sera soumise au gouvernement.

M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, c'est une grande joie pour moi de prendre à nouveau la parole cette année pour appuyer cette motion de mon ami le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis). Comme